



Education Canine Beaujolaise

Association loi 1901 affiliée à la Société Centrale Canine (3264)

Terrain : chemin des Grandes Terres « Les Serves » 69400 POUILLY LE MONIAL

SEYSSUEL le 23 mars 2019

Madame, Monsieur le Président,

L'EDUCATION CANINE BEAUJOLAISE a le plaisir de vous informer qu'elle organise sous l'égide de la société canine Rhône Alpes son concours IGP : certificat, 1 – 2 – 3, CSAU, sur son terrain lieudit « les serves » Chemin des grandes Terres à 69400 POUILLY LE MONIAL (GPS : 45,94986 – 04,64488)

Le SAMEDI 20 JUILLET 2019

Les épreuves CSAU – certificat – IGP1 – IGP2- IGP3 seront jugées par :

- Monsieur François CASSEVILLE

Hommes assistants :

- Monsieur Mourad BOUHFOUR
- Monsieur Jérôme BERGERON

Tirage au sort: 7 h 15

Montant des engagements fixé à :

CSAU : 18,00 euros

CERTIFICAT - IGP 1-2 - 3 : 17,00 euros

Début des épreuves : 7 h 45

Traceurs - Nature des terrains de piste : Pascale et Alain AHMEDAN (prés)

Un repas sera servi pour le midi au prix de 16,00 euros vin et café compris , à réserver avec l'engagement.

Clôture des engagements : vendredi 12 juillet 2019

Le dossier des engagements, la réservation des repas, les chèques libellés à l'ordre de E.C. BEAUJOLAISE doivent être adressés à

Michèle BRONNER
1859 ROUTE NATIONALE 7
38200 SEYSSUEL

Recevez, Madame, Monsieur le Président, et chers amis nos salutations les meilleures

La Présidente
Michèle BRONNER

Feuille d'ENGAGEMENT
concours IGP à l'EDUCATION CANINE BEAUJOLAISE (HA 3264)
samedi 20 JUILLET 2019
Juge : Monsieur François CASSEVILLE
HA : Mourad BOUHFOUR & Jérôme BERGERON

PROPRIETAIRE

Melle/Mme/M : NOM..... Prénom

Adresse :
 code postal..... Ville.....

Portable :e-mail.....@.....

Club représenté.....

Régionale.....

CONDUCTEUR (si différent du propriétaire)

Melle/Mme/M NOM..... Prénom

CHIEN

N° du carnet de travail.....

Collez ici
l'étiquette d'identification
du chien

joindre :

- ✓ la photocopie du certificat de vaccination
- ✓ 2 étiquettes d'identification avec leur support

EPREUVES (mettre une croix dans la case correspondante)

- CSAU** **chien avec pedigree** : joindre une copie du pedigree ou du certificat de naissance +
 Carte d'identification
- chien sans pedigree** : joindre une copie de la carte d'identification au nom du propriétaire
- IGP** **certificat** **IGP1** **IGP 2** **IGP 3**

REGLEMENT (chèque à l'ordre de E.C. BEAUJOLAISE)

CSAU 18 € x =.....

engagement 16 € x = repas midi 16 € x =.....

Total : + **total :** =

Chaque conducteur est responsable des préjudices et accidents corporels causés par son chien et s'engage à respecter les règlements en vigueur de la S.C.C. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.

Signature du concurrent

**Signature du Président
+ cachet du Club**

clôture des engagements le VENDREDI 12 JUILLET 2019 - feuille d'engagement à retourner à :
BRONNER Michèle 1859 ROUTE NATIONALE 7 38200 SEYSSUEL - Tél. 06 18 91 52 02
mail : michele.bronner@gmail.com